



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025
ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2025-2026-2027**

Je, soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Compton, informe toutes les personnes concernées :

Que le Conseil siègera en séance extraordinaire à la Salle du Conseil, au 3 chemin de Hatley, et diffusée simultanément sur la chaîne Youtube de la Municipalité, le mardi 10 décembre 2024 à 19h30.

Conformément à la loi, cette séance du conseil (délibérations en période de questions) portera exclusivement sur les actes relatifs à l'adoption du budget 2025 et sur le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Compton, ce 2 décembre 2024.

André Martel
Greffier-trésorier